



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/48/853/Rev.1/Add.2  
26 mai 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-huitième session  
Point 127 de l'ordre du jour

BARÈME DES QUOTES-PARTS POUR LA RÉPARTITION DES DÉPENSES  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 26 mai 1994, adressée au Président de  
l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres des 9 mars et 5 avril 1994 (A/48/853/Rev.1 et Rev.1/Add.1), j'ai l'honneur de vous informer que le Cambodge a effectué le versement nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deça du seuil fixé à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI

-----